

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE et DE L'ALIMENTATION

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE-SAÔNE

Service Environnement et Risques

**FICHE DE POSTE**

**Intitulé du poste : Chargé « d'opérations » Forêt**

<b>Cotation du poste</b>	Sans objet
<b>Catégorie d'emploi</b>	
<b>Famille(s) professionnelle(s)</b>	
<b>Emploi(s)-type(s) de rattachement</b>	
<b>Correspondance RIME</b>	BIO003
<b>Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme</b>	DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE HAUTE SAÔNE Service environnement et risques – cellule "Biodiversité - Forêt- Chasse"
<b>Localisation</b>	VESOUL – HAUTE SAÔNE
<b>Titulaire du poste</b>	
<b>Nom et fonction du n+1</b>	Vincent BENARD

**Missions (raison d'être du poste) :**

- Appui à l'instruction de dossiers de demandes de subvention dans un contexte interdépartemental. Une forte augmentation des dossiers est en effet attendue dès 2020 dans le cadre de la reconstitution des peuplements forestiers en crise sanitaire suite aux sécheresses de 2018 et 2019. La Haute-Saône est actuellement le département de l'ex. Région Franche-Comté le plus concerné par ce phénomène.

**Environnement du poste – Contexte et description du service :**

Le Service « environnement et risques » est chargé de mettre en œuvre la politique de l'État dans les domaines relatifs à l'environnement :

- domaine de l'eau (qualité de l'eau, ressource en eau, pollutions diffuses, ouvrages dans les cours d'eau ou dans les zones humides, déclinaison du programme de mesures du SDAGE, pêche...)
- domaine des risques naturels (inondations principalement)
- domaine de la biodiversité (Natura 2000, mesures de protections)
- domaine de la forêt (exploitation et préservation de la valeur écologique)
- domaine de la chasse et de la gestion de la faune

Il organise également l'assistance de la DDT au Préfet en cas de crise.

Pour la réalisation de ces missions il travaille en relation avec les autres services de la DDT et notamment le STM. Il assure la mise en œuvre de la MISEN pilotée par le chargé de développement durable.

Le service de l'environnement et des risques est structuré en 3 cellules et deux chargés de mission.

**Enjeux et dossiers principaux du poste :**

- Possibilité d'appui interdépartemental à l'instruction de dossiers de demandes de subvention.

**Activités principales**

- Instruction administrative des demandes de subventions, des demandes de paiement sur l'outil OSIRIS-AMP, et des pièces associées (dont le respect de la commande publique) relatives aux aides de l'État à l'investissement forestier.
- Visites terrain dans le cadre de l'instruction et des contrôles des dossiers.
- Travail en binôme avec un technicien « forêt » du MAA au sein du service.

**Management :**

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
Sans objet	

**Relations internes et externes :**

En externe : DRAAF, agence de service et de paiements, autres DDT, ONF, coopératives forestières, experts forestiers, propriétaires privés ou communes.

**Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :**

Le poste nécessite rigueur et capacité d'adaptation. Des connaissances en technique forestière permettraient au titulaire d'assurer la partie technique de l'instruction d'une partie des dossiers, incluant les déplacements sur le terrain pour effectuer les visites en amont des dossiers et lors des expertises et pour les contrôles.

**Compétences nécessaires et/ou à développer :**

<b>Compétences techniques</b>	Connaissance des règles des marchés publics Connaissances des techniques forestières serait un plus
<b>Compétences transversales</b>	- logiciels bureautiques – outil de gestion des aides Osiris - bases de données
<b>Compétences relationnelles</b>	- travail en équipe – communication

<b>Modes d'acquisition</b>	Tutorat / Stages
----------------------------	------------------

**Conditions de travail :**

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
Le poste utilise les moyens du service : un bureau au siège de la DDT, véhicules administratifs à disposition (...)	Le poste est soumis au règlement intérieur de la DDT	Contrat d'une durée maximum de 12 mois